

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30902**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Economie"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC), Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse I Capitole, Directeur de l'ENAC

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants :

Economie appliquée(UT1)

Economics of markets and organizations(UT1 et ENAC)

Economic theory and econometrics(UT1)

Economie et droit de la concurrence(UT1)

Public policy and development(UT1)

Econometrics and empirical economics(UT1)

Environemental and natural ressources(UT1)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

- Modélisation de problématiques économiques de l'entreprise et des marchés
- Collecte et analyse statistiques et économétriques de données économiques pour l'aide à la décision en entreprise et dans le cadre de politiques publiques
- Veille économique et financière
- Conseil en analyse économique et financières liées à la stratégie de l'entreprise
- Coordination d'une équipe ou direction d'un service

Compétences ou capacités évaluées

- Définir les méthodes et les outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais, organisation ...
- Rechercher les sources d'information économique (théorique et empirique) .
- Sélectionner les informations et les données (rapports, documentations, médias, enquêtes...).
- Extraire et traiter les données en utilisant les outils numériques et informatiques (programmation R et Python, utilisation des librairies, outils de visualisation et mise en place de workflows...).
- Analyser les données en maîtriser les modèles statistiques et économétriques (évaluation des risques en banque et assurance, analyses quantitatives en marketing...).
- Réaliser des études économiques et formaliser les résultats.
- Rédiger l'information produite (études, synthèses, rapports, bulletins, ...) et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives, ...
- Communiquer clairement les résultats des études réalisées.
- Assister des entreprises, des agences et organisations publiques, des collectivités dans leur prise de décision.
- Travailler en équipe.

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de

l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Banque/assurance
- Secteurs industriels
- Administration/services de l'état
- Instituts de conjoncture
- Services de prévisions et d'analyses économiques d'organismes officiels nationaux et internationaux (OCDE,...)

- Chargé d'études ou de projets/ consultant en data science dans les banques et assurances, dans l'industrie
- Economètre et statisticien en marketing
- Analyste conjoncturel, prévisionniste
- Responsable d'études économiques

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

M1705 : Marketing

M1702 : Analyse de tendance

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 23 mai 2016 autorisant l'Université Toulouse 1 à délivrer le diplôme de Master Droit, Economie, Gestion, mention Economie

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : articles L613-3et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/>

Autres sources d'information :

<http://www.enac.fr/>

<http://www.ut-capitole.fr>

<https://www.tse-fr.eu/fr/master-2-mention-economie-appliquee>

<https://www.tse-fr.eu/fr/master-2-mention-economie-et-droit-de-la-concurrence>

<https://www.tse-fr.eu/master-2-ppd-international-track>

<https://www.tse-fr.eu/master-2-emo-international-track>

<https://www.tse-fr.eu/master-2-eee-international-track>

<https://www.tse-fr.eu/erna>

<https://www.tse-fr.eu/fr/master-2-ete-doctoral-track>

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

[Ecole Nationale de l'Aviation Civile](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

ENAC - 7 avenue Edouard Belin - CS 54005

31055 Toulouse CEDEX 4

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :